



Département de la santé, des affaires sociales et  
de la culture  
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

# **Plan directeur des bibliothèques**

## **2019-2023**

Sion, le 26 février 2019

# Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>2</b>
<b>1. Plan de directeur</b> .....	<b>3</b>
<b>1.1 Contexte et ressources</b> .....	<b>3</b>
<b>1.2 Portée et mise en œuvre</b> .....	<b>4</b>
<b>1.3 Objectifs</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Vision</b> .....	<b>5</b>
<b>2.1 Missions et valeurs</b> .....	<b>5</b>
<b>2.2 Moyen d'action privilégié: le réseau des bibliothèques</b> .....	<b>6</b>
<b>3. Objectifs stratégiques</b> .....	<b>9</b>
<b>3.1 A consolider</b> .....	<b>9</b>
<b>3.2 A développer</b> .....	<b>9</b>
<b>4. Objectifs opérationnels</b> .....	<b>11</b>
<b>4.1 A consolider</b> .....	<b>11</b>
<b>4.2 A développer</b> .....	<b>12</b>
<b>5. Conclusion</b> .....	<b>14</b>
<i>ANNEXE 1: Le réseau valaisan</i> .....	<i>15</i>
<i>ANNEXE 2: Chiffres clefs</i> .....	<i>17</i>
<i>ANNEXE 3: Bilan plan de directeur 2012</i> .....	<i>21</i>
<i>ANNEXE 4: Analyse stratégique</i> .....	<i>24</i>
<i>ANNEXE 5: Abréviations et glossaire</i> .....	<i>30</i>

# Préambule

## **A-t-on encore besoin des bibliothèques?**

A l'heure des Wikipédia, Google et autres ressources numériques en ligne, on est en droit de s'interroger sur la nécessité de maintenir des structures telles que les bibliothèques. L'arrivée du numérique bouleverse les codes et plonge bon nombre de structures à s'interroger quant à leur avenir.

Les bibliothèques du monde entier s'attellent à cette tâche. C'est une opportunité que chacune d'elles doit saisir, car elle permet aux institutions de se réinventer et par la même occasion de se renforcer.

Pour cela, une notion est centrale : l'intégration. La bibliothèque se transforme progressivement en "troisième lieu" et joue un rôle sociologique important : après la maison et la place de travail, elle permet la rencontre et les échanges en toute simplicité, sans obligation.

La technologie n'est plus le seul critère sur lequel se concentrer : l'humain est désormais au cœur des activités des bibliothèques. Celles-ci doivent s'adapter aux besoins des visiteurs, lesquels y recherchent en priorité les possibilités d'échanger et de s'interconnecter.

Les statistiques le démontrent. Malgré la digitalisation grandissante, les 1,2 million de visiteurs et les 62'000 clients actifs (chiffres de 2016 pour le Valais) sont l'expression d'un besoin, voir même d'un désir de disposer d'un tel lieu.

Et les bibliothèques ont par rapport à Google et CO des avantages décisifs : en premier lieu, parce que les ressources documentaires à destination des utilisateurs sont pensées et choisies avec le plus grand soin ; et deuxièmement parce que les visiteurs peuvent se fier à la qualité des services, à leur neutralité et à l'absence de tout intérêt politique ou économique.

La bibliothèque référente en la matière se trouvait à Alexandrie durant l'Antiquité. Elle était non seulement un lieu du savoir avec ses millions de papyrus, mais aussi – et déjà - un endroit de rencontre et d'échange. Sa richesse se mesurait au fait que les visiteurs étudiaient ensemble et apprenaient les uns des autres. L'avenir des bibliothèques publiques et des médiathèques se trouve profondément enraciné dans cette tradition.

Le plan directeur 2019-2023 est le fruit d'un travail d'équipe, mené par des personnes spécialisées et expérimentées. Il a fait l'objet d'une large consultation permettant d'ajuster et d'affiner les réflexions et propositions.

Je souhaite que les autorités sur le plan communal, les institutions cantonales et tous les autres partenaires des bibliothèques travaillent ensemble à la mise en place des visions et des objectifs opérationnels de ce nouveau plan directeur.

Pour que la bibliothèque d'aujourd'hui reste dans la société digitale l'un des lieux les plus importants. Car aucun autre lieu n'offre autant d'espace pour la rencontre, l'échange, l'intégration, l'apprentissage, l'expérimentation et enfin et surtout : la lecture!

Esther Waeber-Kalbermatten

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

# 1. Plan de directeur

Depuis 2001, trois plans directeurs ont été élaborés et mis en œuvre successivement. Ces derniers ont permis d'orienter le réseau dans le domaine de la qualité (certification, professionnalisation) et dans la notion de mise en œuvre du 3° lieu (espaces et accueil des publics).

Comme les plans précédents, ce 4e plan directeur s'est construit sur un mode invitant à la participation, puisqu'il est issu d'un séminaire regroupant plus d'une vingtaine de personnes, experts en bibliothèque, en pédagogie, en informatique, autorités communales et directions scolaires. Pour tenir compte de l'évolution du réseau des bibliothèques valaisannes, du renforcement de leur rôle en tant que lieu d'échange, culturel et social, et faire face à des changements fondamentaux notamment en matière d'accès à l'information à travers l'évolution numérique, le Plan directeur 2019-2023 fixe les objectifs pour les cinq années à venir et établit les mesures pour les concrétiser.

## 1.1 Contexte et ressources

L'Etat du Valais s'est doté en 1996 de la *Loi sur la promotion de la culture* visant à clarifier les tâches de ses institutions et la répartition de celles-ci entre canton et communes. L'article 33 de la loi définit les buts de la Bibliothèque Cantonale (Médiathèque Valais) en lien avec le réseau :

### **Art. 33 b) Buts**

*La Bibliothèque a pour buts de: (...)*

- e) donner accès et participer aux réseaux d'échanges d'information et de coopération entre bibliothèques au niveau national et international;*
- f) favoriser le développement et la coordination de la lecture publique dans le canton;*
- g) assurer la coordination des bibliothèques, des centres de documentation et des fonds iconographiques relevant de l'Etat.*

Le *Règlement sur la promotion de la culture* du 10 novembre 2010 précise les modalités d'application de la loi en donnant mission à la Médiathèque Valais d'appliquer et mettre en œuvre les directives et notamment le Plan directeur :

### **Art. 27 Coordination des bibliothèques et centres de documentation**

<sup>1</sup> *Le département arrête:*

- a) les principes d'organisation et de gestion applicables aux bibliothèques, aux centres de documentation et aux fonds iconographiques qui sont propriétés du canton ou subventionnés par lui;*
- b) le plan directeur des bibliothèques, centres de documentation et fonds iconographiques qui sont propriétés du canton ou subventionnés par lui.*

<sup>2</sup> *La Médiathèque Valais est chargée de veiller à l'application des directives arrêtées par le département et de la mise en œuvre du plan directeur.*

Le canton peut donc soutenir financièrement des mesures et des projets pour mettre en œuvre le Plan directeur. Les ressources spécifiques pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques et opérationnels listés aux chapitres 3 et 4 ne sont pas décrites dans ce document. Les décisions formelles sont prises dans le cadre de la planification pluriannuelle ainsi que des budgets annuels de l'administration cantonale.

## 1.2 Portée et mise en œuvre

Le Plan directeur s'applique de manière spécifique:

- a) à l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation de l'administration cantonale et de ses établissements d'enseignement,
- b) aux institutions que le canton subventionne.

Afin de simplifier la lecture ces diverses institutions seront regroupées sous le vocable bibliothèques.

Il fait partie des conditions auxquelles l'octroi des subventions cantonales est subordonné. Il sert également d'orientation aux institutions qui ne se situent pas dans la sphère d'influence directe des pouvoirs publics. Il ne concerne pas les fonds iconographiques spécialisés dans la mesure où le canton ne subventionne aucune collection de cette nature.

Chaque service de l'administration cantonale, pour son domaine de compétence, veille à la mise en œuvre du Plan directeur. La Médiathèque Valais en assure la supervision, la coordination et prépare sa mise à jour. Chaque année, elle fait l'état d'avancement de sa mise en œuvre dont elle publie la synthèse dans le cadre de son rapport annuel.

## 1.3 Objectifs

Le Plan directeur détermine un cadre cohérent qui permette aux autorités cantonales et communales de prendre leurs décisions en conciliant les intérêts spécifiques de chaque bibliothèque pris isolément avec l'intérêt général du système documentaire valaisan, particulièrement celui de ses clients.

Le Plan directeur fixe, pour cinq ans (2019-2023), les orientations stratégiques et les principes généraux destinés à:

- A consolider
  - un service de bibliothèque publique et scolaire à une distance raisonnable du domicile de chaque habitant ;
  - l'accès du plus grand nombre de personnes aux services offerts par l'ensemble des bibliothèques y compris la Médiathèque Valais et les bibliothèques spécialisées;
  - le niveau de qualité des prestations offertes.
- A développer
  - la complémentarité et la coopération des diverses bibliothèques dans une perspective d'efficacité et d'efficience;
  - de nouvelles prestations répondant aux besoins émergents de leurs publics.
- A favoriser
  - la professionnalisation du personnel en privilégiant les formations reconnues et la formation continue;
  - les offres en ligne et leur utilisation.

Les mesures du Plan directeur déterminent les modalités de réalisation des objectifs fixés.

## 2. Vision

En l'an 2023, les bibliothèques valaisannes ont consolidé et développé leur rôle en tant que centres de compétences au cœur de la société de l'information. Face au défi des systèmes d'accès à l'information et à la culture marqués par des mutations fondamentales en matière de technologie et d'usage, les bibliothèques valaisannes – soutenues par les autorités respectives – disposent d'outils adéquats permettant à chacun et chacune d'accéder à tous types de média et aident à les exploiter au mieux.

Les bibliothèques terminent leur transformation en troisième lieu (complémentaire à la sphère du foyer (1<sup>e</sup> lieu) et celle du travail (2<sup>e</sup> lieu) et développent des projets novateurs en direction de la bibliothèque 4.0 où le client devient un co-constructeur des contenus et des prestations.

Les bibliothèques valaisannes forment un réseau densément réparti sur l'ensemble du territoire afin d'assurer un service de proximité. Ce réseau garantit et optimise la qualité des prestations délivrées à leurs clients. Avec leurs offres variées, les bibliothèques attirent le public et sont des lieux de rencontres accueillants, dynamiques et conviviaux, où les collaborateurs et collaboratrices font preuve de professionnalisme au service des clients.

Les autorités politiques sont très attachées à leurs bibliothèques qu'elles considèrent comme un des acteurs incontournables dans la mise à disposition des services qu'une collectivité publique se doit d'offrir à sa population.

### 2.1 Missions et valeurs

Au cœur de la société de l'information, les bibliothèques sont des institutions essentielles qui dispensent à la collectivité sous des formes diverses une information de haute qualité et qui la mettent à disposition dans un environnement stimulant.

Au service du citoyen comme de la collectivité, elles incarnent un acteur essentiel du maintien de la cohésion sociale dans un monde qui gagne en complexité.

Les bibliothèques remplissent un véritable service public pour toutes les couches de la population qui sont en recherche de formation, de divertissement, d'intégration ou d'identité. Elles sont ouvertes à tous, sans limitation ni discrimination.

De ces valeurs ressortent les missions suivantes:

- [Accès à la connaissance et à la culture](#)

La bibliothèque **promeut** l'accès à la connaissance et à la culture, en particulier elle apporte au public les **moyens de connaître** sa propre culture et de **découvrir et approfondir** celle des autres dans une perspective à la fois d'ouverture et de questionnement critique. **Lieu de compétence en matière d'œuvres d'imagination** (littérature, cinéma, art, etc.), elle offre à chacun un accès aux créations de l'esprit et favorise leur diffusion et leur mise en valeur.

- [Espace culturel et social](#)

La bibliothèque est l'espace culturel et social de la cité ou du village, ouvert à tous sans restriction. Dans une société pluriculturelle, elle **favorise l'intégration** et la rencontre des membres des différentes communautés qui habitent le canton. Elle contribue ainsi à enrichir et à maintenir le lien social.

- [Espace de formation et d'apprentissage](#)

La bibliothèque est un **espace de formation et d'apprentissage** qui permet de développer, sur place ou à distance, les connaissances et compétences dans une démarche autonome.

- [Service d'information](#)

La bibliothèque est un service d'information qui donne accès aux documents et aux sources d'information, sous toutes leurs formes, qu'elles soient fixées sur des supports qui se trouvent dans la bibliothèque ou accessibles à distance par son intermédiaire. Lieu de compétence en matière de recherche, d'accès et d'exploitation de l'information, elle contribue activement à assurer un **alphabétisme informationnel**<sup>1</sup> (Information literacy) le plus large possible dans la population.

## **2.2 Moyen d'action privilégié: le réseau des bibliothèques**

La bibliothèque est une institution qui travaille en **réseau**, tant dans le **réseau spécifique des bibliothèques valaisannes et suisses** qu'en **partenariat avec les institutions culturelles, sociales et éducatives** avec lesquelles elle entretient des contacts réguliers et étroits et développe des programmes communs de travail. En matière culturelle, elle est une plaque tournante au sein de la cité.

Le réseau se caractérise comme suit :

- [Au niveau des bibliothèques](#)

### **Une bibliothèque est une institution physique et virtuelle**

La bibliothèque est une **institution hybride**, à la fois **lieu physique** dans un bâtiment **facilement accessible** au cœur de la cité ou du village, et **institution virtuelle** à laquelle le client accède à travers les réseaux, ou qui lui donne accès à des ressources d'information sous licence.

Ses moyens reposent tout d'abord sur sa capacité d'accueil en ses murs. Forum, elle est un point de rencontre qui permet **d'emprunter ou de consulter des documents**, si nécessaire en mettant à disposition les appareils et infrastructures appropriés ; d'assister à des animations, d'échanger de manière interactive et de conduire, en groupe ou de manière autodidacte, un travail de formation. Son aménagement facilite et stimule le conseil et l'accompagnement que le personnel assure aux clients.

Ses **collections sont faites des divers supports** utiles à sa mission et d'abonnements à des ressources qu'elle acquiert. Elle facilite l'usage de ses documents par son public. Les outils documentaires qu'elle élabore (catalogues, bases de données) apportent une valeur ajoutée à la documentation qu'elle propose.

### **Un réseau structuré en fonction des types de bibliothèques**

Une typologie définit les **prestations différenciées** selon les catégories de bibliothèques.

Le réseau repose sur un **service de proximité** à travers la bibliothèque communale ou, dans les villages éloignés de centres plus importants, un point lecture intégré à un autre équipement d'intérêt public (école, épicerie, café, maison communale ou communautaire). La bibliothèque locale peut s'appuyer tout d'abord sur les **réseaux régionaux** des bibliothèques comprenant à la fois des bibliothèques publiques locales, scolaires et spécialisées.

---

<sup>1</sup> Alphabétisme informationnel : capacité à décrypter, comprendre et se servir de l'information quel que soit le support, niveau d'aisance d'une personne face au décriptage, à la compréhension et à la perception des informations reçues.

## Du personnel professionnel

L'intérêt de la bibliothèque repose sur la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'information à laquelle elle donne accès, son personnel constitue donc le **facteur essentiel** de son succès. Par sa culture, ses compétences techniques, sa connaissance du monde de l'information et ses qualités relationnelles, il organise et gère la bibliothèque en mettant la priorité sur le service au public. Inséré dans un travail en réseau, il peut compter sur les **compétences de collègues d'autres bibliothèques**, notamment des bibliothèques spécialisées, ainsi que de la Médiathèque Valais, et des associations professionnelles, tout en étant **reconnu et soutenu par ses employeurs**. Une **rationalisation des opérations** répétitives au niveau du réseau lui permet de centrer son travail sur le développement ciblé de ses prestations et d'élargir ou modifier les horaires d'ouverture.

## Mise en valeur des actions culturelles

Chaque bibliothèque développe des **programmes de valorisation et d'aide à l'appropriation de l'information** sous forme d'animations, d'expositions ou de formations. Après avoir été, jusqu'à la révolution numérique, une institution permettant de gérer la « pénurie » de livres et d'informations, la bibliothèque, dans une société de « trop plein de l'information », est devenue l'instrument qui permet à chacun de s'orienter et de naviguer dans le système global d'information et d'accéder de manière mutualisée à des informations coûteuses.

## Centre de ressources documentaires pour l'enseignement

Les **bibliothèques publiques** assument, au sein même de l'établissement scolaire dans les villes importantes, en étroite relation avec lui dans les autres localités, les fonctions d'une bibliothèque scolaire, centre de ressources documentaires. Les établissements de l'enseignement du secondaire I et II disposent d'une bibliothèque en leur sein ou à proximité, en collaboration avec la bibliothèque communale la plus proche et/ou la Médiathèque Valais.

Les **bibliothèques de l'enseignement supérieur et les bibliothèques spécialisées** développent, au sein de leurs institutions, leur offre documentaire à la fois sous forme de documents physiques et d'accès à l'information à distance en mettant l'accent sur la capacité de leur personnel à former, à informer et à accompagner les étudiants et enseignants dans leurs recherches et l'évaluation de l'information utile à leurs activités. Elles sont équipées des infrastructures nécessaires à l'apprentissage autonome et constituent un point de rencontre central de l'institution.

- [Au niveau de la Médiathèque Valais](#)

La **Médiathèque Valais** assure la coordination et veille au fonctionnement du réseau. Par ses propres missions de bibliothèque de référence et de centre de documentation pédagogique, elle contribue activement au réseau.

En tant que bibliothèque de référence, elle développe un service de conseil et de renseignement sur place et à distance auquel le client peut accéder directement ou par l'intermédiaire de sa bibliothèque de proximité. Elle poursuit de manière étendue à l'ensemble des supports de l'information sa mission de conservatoire du patrimoine documentaire valaisan et de centre de connaissance sur la région alpine, en lien étroit avec d'autres institutions tant en Valais et en Suisse qu'à l'étranger.

Elle collabore notamment de manière très étroite avec les autres institutions cantonales en charge du patrimoine documentaire et mobilier, notamment les Archives de l'Etat et les Musées cantonaux par le biais de la plateforme commune des **Vallesiana**, le portail du patrimoine documentaire du canton. Elle contribue par ce biais à l'attractivité du canton en étant un acteur culturel engagé.



- [Au niveau des associations professionnelles](#)

BiblioValais et InfoDoc Valais sont **deux acteurs** intimement liés au développement des bibliothèques. BiblioValais collabore avec la Médiathèque Valais en matière de certification qualité notamment et de mise en place de projets liés au Plan directeur. InfoDoc Valais, en tant qu'association de membres individuels, veille à proposer des formations à l'intention de ses membres correspondant en particulier aux objectifs de formation continue du plan directeur.

La Médiathèque Valais et les associations professionnelles valaisannes sont attentives aux développements et recommandations des associations professionnelles suisses (Bibliosuisse, ...) et internationales (IFLA, ...). Dans la mesure de leurs moyens, elles collaborent activement à l'élaboration de normes et/ou projets d'importance nationale pouvant avoir des répercussions sur le plan cantonal.

## 3. Objectifs stratégiques

Afin d'assurer un maximum de pertinence au Plan directeur 2018, son élaboration a été précédée d'un examen détaillé de la situation actuelle et prévisible du réseau des bibliothèques valaisannes et du contexte dans lequel il évolue.

Ce travail a été réalisé par un groupe d'experts qui, sous la conduite d'un consultant extérieur, a effectué une analyse stratégique dont la synthèse apparaît dans l'annexe 2 du présent document.

Cette analyse stratégique a permis de déterminer cinq principaux axes de consolidation et de développement pour l'ensemble du réseau valaisan des bibliothèques et ses diverses composantes.

### 3.1 A consolider

- Pérenniser les acquis du troisième plan directeur

Le Plan directeur 2012 a permis de poursuivre la professionnalisation du personnel des diverses bibliothèques par l'introduction d'un programme cantonal de formation. Il a renforcé le mouvement de transformation des bibliothèques en lieux de vie et de socialisation ou en learning center.

Ces acquis étant déterminants pour le futur des bibliothèques, ils doivent être pérennisés. La plupart des objectifs de développement du Plan directeur 2012 seront donc intégrés dans la révision des Directives cantonales.

### 3.2 A développer

- Promouvoir le changement comme impératif à l'évolution et l'avenir des bibliothèques au niveau de l'attitude et de la culture des personnes oeuvrant dans et pour les bibliothèques

La digitalisation accélérée de la société contraint les bibliothèques à se rénover en profondeur. Parce qu'il nécessite, notamment, des compétences spécialisées, diversifiées et nouvelles qui ne peuvent pas toujours être réunies au sein de chaque bibliothèque. Ce changement n'est pas facile et peut même être très bousculant.

Il est donc important que le réseau valaisan des bibliothèques puisse, à la fois, jouer un vrai rôle de motivateur du changement et d'accompagnant des bibliothèques, particulièrement de celles dont les ressources sont les plus limitées.

- Promouvoir la professionnalisation et la formation continue des collaborateurs et responsables dans les domaines liés aux nouvelles fonctions des bibliothèques

Les nouvelles fonctions des bibliothèques (3ème lieu de vie, espace de socialisation, learning center...) sont parfois bien éloignées de celles qu'elles assumaient classiquement. Par leur diversité et leur niveau de spécialisation, elles impliquent un processus permanent de mise à niveau des compétences du personnel ainsi que, dans la mesure du possible, une mutualisation des savoir-faire plus spécialisés.

Un important effort de sensibilisation doit être fourni auprès des décideurs et du personnel, concernant la formation professionnelle et la formation continue. Il est également nécessaire de développer et de structurer la mise en commun de « bonnes pratiques » aptes à permettre de relever les défis actuels.

dans la perspective d'un « réseau apprenant » où petites et grandes unités apporteront leur contribution.

- [Accompagner les bibliothèques dans la diversification de leurs nouvelles prestations de proximité ciblées et co-construites avec leurs publics-cibles](#)

Le fort développement quantitatif et qualitatif des moyens informatiques de recherche documentaire ainsi que la digitalisation toujours plus rapide des diverses sources d'informations condamnent à brève échéance les bibliothèques qui limiteraient leur service au seul prêt de documents.

Le développement du secteur passera nécessairement par la création de nouvelles prestations dont le contact direct avec les usagers, la proximité et la personnalisation doivent être les points forts.

Une forte implication des publics concernés ainsi que des partenaires institutionnels dans la conception puis la mise sur pied de ces prestations devra donc être recherchée.

- [Faciliter l'accessibilité de l'offre partout et pour tous en promouvant l'image d'un seul réseau](#)

Le réseau actuel est basé sur une carte de lecteur commune reconnue entre bibliothèques nécessitant la réinscription des lecteurs dans un grand nombre de bibliothèques et sur le développement de catalogues virtuellement connectés. Le prêt entre bibliothèques varie d'une région à l'autre excepté selon les dispositions des unes et des autres. Ces disparités ne sont plus comprises par les utilisateurs et prêtertent l'image du réseau.

Afin de garantir autant faire ce peut un service cohérent et de qualité dans l'ensemble du canton et ceci au meilleur coût possible, une démarche impliquant les bibliothèques ainsi que les autorités communales et cantonales, devra permettre de redéfinir la finalité, les objectifs opérationnels, les outils et l'organisation du réseau valaisan.

- [Mettre en œuvre concrètement le nouveau système de pilotage du secteur](#)

L'année 2017 a vu une profonde restructuration du secteur valaisan des bibliothèques, un processus marqué notamment par une importante redéfinition des rôles de la Médiathèque Valais, BiblioValais et InfoDoc Valais dans le pilotage des divers éléments du système. Cette nouvelle manière de faire (voir annexe 3) apporte une plus grande clarté sur les rôles des uns et des autres et devrait amener un réel plus dans la représentativité de tous les secteurs concernés.

## 4. Objectifs opérationnels

### 4.1 A consolider

#### Organisation et fonctionnement du réseau

1. BiblioValais, InfoDoc Valais et la Médiathèque Valais se réunissent au moins une fois l'an pour faire le bilan des actions menées et planifier les projets à mettre en place en lien avec les objectifs stratégiques et opérationnels.

2019-2023

2. En collaboration avec les associations professionnelles concernées, les directives cantonales sont actualisées pour tenir compte des avancées du *Plan directeur 2012* ainsi que des axes de consolidation et de développement du présent Plan directeur.

2019

#### Professionnalisation

3. Les directives cantonales actualisées prévoient que le personnel engagé en bibliothèque bénéficie d'une formation reconnue et d'un engagement clair quant à son statut, son salaire et une formation continue régulière.

2020

4. En collaboration avec les associations professionnelles, les services cantonaux concernés élaborent une stratégie et un dispositif encourageant et favorisant l'acquisition par tous les responsables des bibliothèques d'une formation professionnelle reconnue telle que par exemple le CFC d'agent en information documentaire, en soutenant la formation effectuée selon l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle pour les personnes formées CLP ou disposant des prérequis nécessaires.

2019

#### Bibliothèques communales de lecture publique

5. Les bibliothèques de lecture publique poursuivent leur évolution en tant que lieux de services, sur place et en ligne, de culture, de rencontre et d'apprentissage à la population résidante et/ou de passage.

2022

#### Bibliothèques scolaires et mixtes

6. En collaboration avec le département en charge de la formation, la Médiathèque Valais et les bibliothèques scolaires et mixtes assurent, au travers de leurs prestations la mise à disposition des collections imprimées, audiovisuelles, numériques et en ligne à usage didactique en lien avec les programmes d'enseignement officiels.

2019-2023

## 4.2 A développer

### Organisation et fonctionnement du réseau

**7.** La Médiathèque Valais, en concertation et les associations professionnelles concernées, organisent conjointement, une fois par an et à l'attention des tous les collaborateurs et responsables des bibliothèques du canton, une journée de sensibilisation aux défis futurs que devront relever les bibliothèques et de présentation des principaux projets à venir.

2019-2023

**8.** Afin d'assurer un service cohérent et de qualité dans l'ensemble du canton et ceci au meilleur coût possible, les autorités communales et cantonales évaluent l'organisation et le fonctionnement actuel du réseau en vue définir de manière adaptée au contexte contemporain sa finalité, ses objectifs opérationnels, ses outils et son organisation. Un plan d'action mettra en œuvre la réalisation des nouvelles orientations.

2019

### Professionnalisation

**9.** A partir de la typologie des bibliothèques et du référentiel de compétences, la Médiathèque Valais, en coordination avec BiblioValais et InfoDoc Valais, élabore et met en œuvre un programme de formation continue sur le plan cantonal en vue d'actualiser les formations des collaborateurs des bibliothèques.

2020

**10.** Dans la perspective d'un « réseau apprenant », des outils et des processus de mutualisation et de partage des bonnes pratiques sont développés pour accompagner l'évolution des bibliothèques.

2020

### Publics

**11.** Dans le cadre d'un appel à candidatures, le Canton soutient la mise en place de trois projets pilotes visant à concrétiser les objectifs de la « bibliothèque 4.0 » caractérisée par une utilisation intensive des nouveaux moyens technologiques et par un rôle plus actif et impliqué du public.

2021

**12.** Dans le cadre de la réalisation de l'objectif 8 et dans le but de faciliter au mieux la circulation des publics, les cartes Bibliopass Valais Wallis sont adaptées et généralisées.

2021

**13.** La Médiathèque, les organisations professionnelles et les organismes luttant contre l'illettrisme, l'analphabétisme et «l'analphabétisme» élaborent une stratégie concernant la mise en place de prestations destinées à ce public.

2022

**14.** En concertation avec les associations professionnelles, les institutions spécialisées et les milieux concernés, un concept et un plan d'action pour le développement des prestations de bibliothèques aux populations issues de la migration est établi.

2020

### Bibliothèques communales de lecture publique

**15.** Chaque bibliothèque communale de lecture publique détermine avec les autorités communales concernées les prestations permettant la réalisation progressive des objectifs du présent Plan directeur à savoir :

- a. une analyse des besoins spécifiques de son territoire en termes d'informations documentaires, d'accessibilité (accès, horaires), de lieux de socialisation et d'animation culturelle selon un concept proposé par BiblioValais
- b. une liste de mesures et le développement d'au moins une nouvelle prestation d'importance qui soit hors de ses usages habituels et qui permette de répondre à un des besoins prépondérants
- c. intégrer son public au développement d'activités spécifiques les concernant afin de favoriser l'interactivité entre publics et professionnels
- d. élaborer un plan de communication qui permette de faire connaître ses prestations
- e. mettre à disposition des nouveaux arrivants sur son territoire une documentation spécifique ainsi que des services destinés à favoriser leur intégration, en collaboration avec les bibliothèques interculturelles et les services communaux concernés

2019- 2023

### Bibliothèques scolaires et mixtes

**16.** La Médiathèque Valais et le Service de l'enseignement établissent les rapports et les modes de collaboration entre les bibliothèques scolaires et les établissements où elles sont actives et déterminent des recommandations. Celles-ci visent à :

- a. définir avec l'établissement scolaire qu'elle dessert les prestations effectuées en collaboration et proposées aux enseignants, élèves, étudiants, apprentis
- b. définir les exigences en termes de formation dans le domaine école-bibliothèque
- c. positionner la bibliothèque comme organe de conseil auprès des enseignants et des élèves / étudiants / apprentis de son établissement, dans le domaine de la recherche documentaire et du traitement de l'information en utilisant les nouvelles technologies
- d. développer un programme de cours relatifs à la recherche documentaire intégré dans le plan d'étude valaisan francophone et germanophone concernant l'ensemble des degrés scolaires avec la collaboration des bibliothèques.

2019- 2023

**17.** En collaboration avec le service multimédia de la HEP et le Service de l'enseignement, la Médiathèque Valais met à disposition des enseignants ainsi que des élèves / étudiants / apprentis des espaces de création de contenu numérique.

2021

### Bibliothèques spécialisées

**18.** La Médiathèque Valais et les Hautes Ecoles valaisannes définissent un concept d'accès à l'information scientifique et technique répondant aux exigences de la formation tertiaire (notamment swissuniversities) et veillent à son intégration au niveau du réseau cantonal et fédéral.

2019

## 5. Conclusion

Le *Plan directeur 2019-2023* apparaît dans une période charnière où l'univers de l'information et des loisirs poursuit sa transformation au pas de charge. Les méthodes et les usages de lecture, les supports, les pratiques d'accès et de consultation de documents, tout évolue très rapidement et en profondeur. On peut même, à cet égard, et pour plusieurs secteurs, parler d'un réel changement de paradigme. Un nouveau positionnement des bibliothèques est donc devenu nécessaire sous peine d'une disparition progressive mais inéluctable.

Le présent Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation repose sur la volonté affirmée de considérer l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation de notre canton comme un système cohérent où chacune des unités est nécessaire et complémentaires des autres. Tous les éléments de ce système doivent donc aujourd'hui évoluer ensemble et de manière coordonnée pour faire face à ces nouveaux défis.

Ce plan est donc un instrument stratégique qui doit positionner les bibliothèques valaisannes dans ce nouvel environnement à la fois porteur de belles opportunités mais bien plus exigeant. Ce nouveau plan directeur assurera une pérennité aux diverses bibliothèques tout en renforçant et diversifiant les services qu'elles offrent à la population leur permettant ainsi d'être toujours plus pertinentes dans la réalisation de leurs trois missions de base, missions formative, culturelle et sociétale.

L'enjeu du présent *Plan directeur* est donc considérable et un engagement de tous les partenaires concernés toujours plus nécessaire. La réussite de sa mise en œuvre reposera, de fait, en priorité sur le dialogue entre toutes les institutions concernées et sur un travail collectif au service du nouveau positionnement des bibliothèques valaisannes dans le nouveau monde digitalisé qui se met si rapidement en place.

Le Plan directeur a été adopté par la Cheffe du Département de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture en date du 26 février 2019. Il entre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> mars 2019.

# ANNEXE 1: Le réseau valaisan

## *Canton du Valais*

- **Etat du Valais** : Il délègue à la Médiathèque Valais (Service de la culture) la mission de coordonner et de développer les bibliothèques subventionnées ou propriétés du canton selon la Loi sur la promotion de la culture et le Règlement ad hoc adopté par le Grand Conseil respectivement en 1996 et 2010.

### **Loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996 - Art. 33**

- e) *donner accès et participer aux réseaux d'échanges d'information et de coopération entre bibliothèques au niveau national et international;*
- f) *favoriser le développement et la coordination de la lecture publique dans le canton;*
- g) *assurer la coordination des bibliothèques, des centres de documentation et des fonds iconographiques relevant de l'Etat.*

### **Règlement sur la promotion de la culture du 10 novembre 2010**

#### *Art. 27 Coordination des bibliothèques et centres de documentation*

##### <sup>1</sup> *Le département arrête:*

- c) *les principes d'organisation et de gestion applicables aux bibliothèques, aux centres de documentation et aux fonds iconographiques qui sont propriétés du canton ou subventionnés par lui;*
- d) *le plan directeur des bibliothèques, centres de documentation et fonds iconographiques qui sont propriétés du canton ou subventionnés par lui.*

##### <sup>2</sup> *La Médiathèque Valais est chargée de veiller à l'application des directives arrêtées par le département et de la mise en œuvre du plan directeur.*

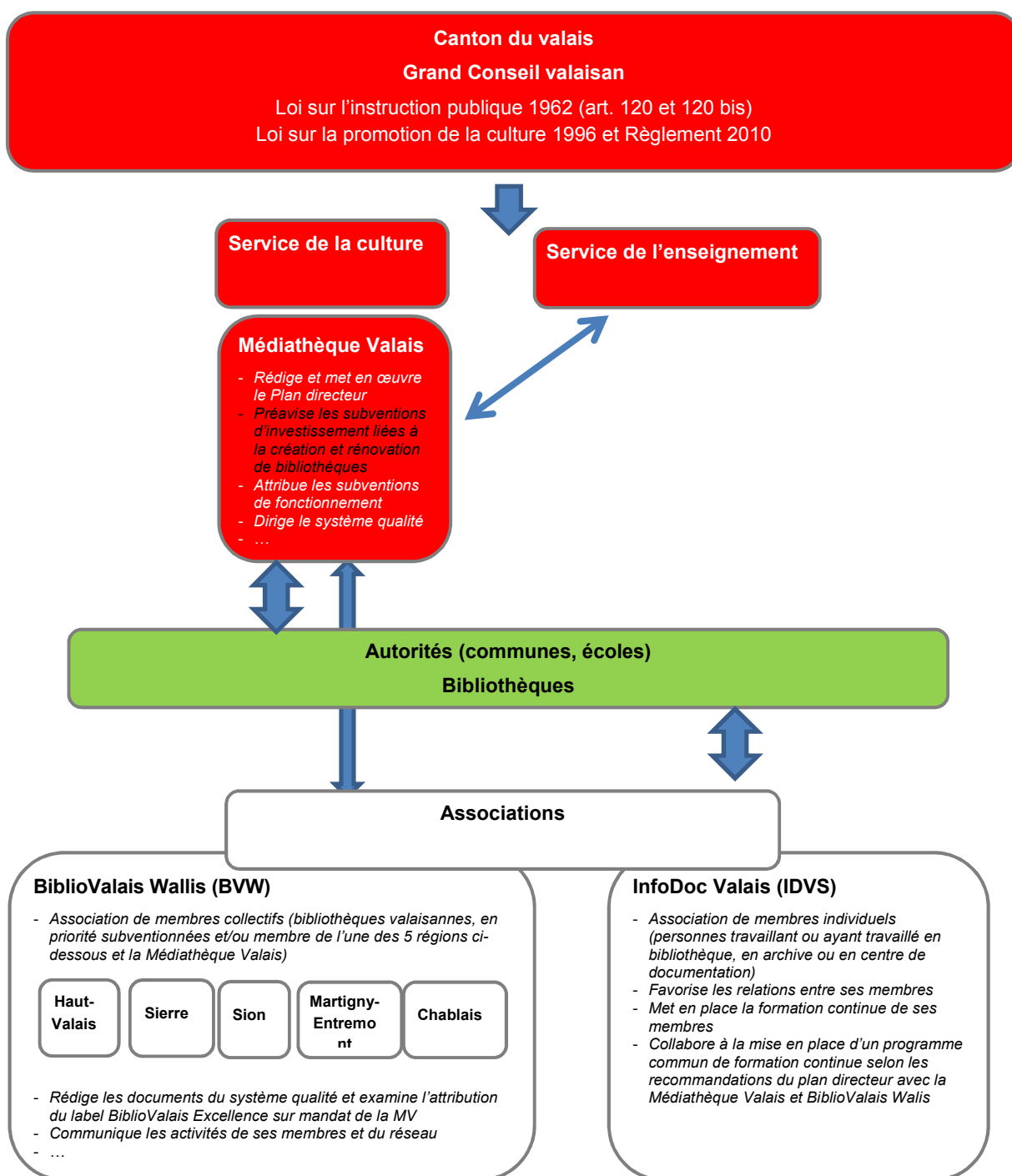
- **Médiathèque Valais** : Elle coordonne le réseau des bibliothèques valaisannes, notamment via les sites de Brig et de St-Maurice (actifs depuis les années 1970 dans le soutien à la création et au développement des bibliothèques) et soutient les bibliothèques du canton dans leur développement. En collaboration avec le Service de l'enseignement, elle promeut la création et le développement des bibliothèques mixtes (communales et scolaires) via les articles 120 et 120 bis de la Loi sur l'instruction publique de 1962 (subventions).

## **Associations et réseaux**

- **RERO** : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
- **Réseaux des bibliothèques des Hautes Ecoles** : HES-SO, HEP, ...
- **BiblioValais** : L'association a pour but de veiller aux intérêts et au développement des bibliothèques valaisannes. Elle coordonne des projets de soutien, de promotion et d'amélioration au sein du réseau des bibliothèques selon les objectifs définis par le Plan directeur des bibliothèques valaisannes en vigueur. Elle contribue au développement de leur qualité notamment via le système qualité BiblioValais Excellence (ISO 9001 et ISO 14001).
  - **BiblioValais Régions** : Régis par des conventions, les réseaux régionaux ont pour mission de fédérer et encourager les collaborations entre les bibliothèques de leur région. Ils sont au nombre de 5 (Haut-Valais, Sierre, Sion, Martigny-Entremont, Chablais).
- **InfoDoc Valais** : L'association réunit des membres individuels travaillant ou ayant travaillé en bibliothèque, dans des archives ou des centres de documentation. Elle a pour but de créer et resserrer les liens entre ses membres, de contribuer à leur perfectionnement et de collaborer avec les autres associations actives dans le domaine, et plus particulièrement BiblioValais et la Médiathèque Valais.



## Schéma des acteurs valaisans



## ANNEXE 2: Chiffres clefs

### Un réseau performant en développement constant : quelques chiffres clefs

Selon les chiffres de l'enquête statistique 2016 (année référence 2015) : OFS + enquête interne (bibliothèques scolaires et spécialisées)



Situation géographique des bibliothèques en Valais (manque la localité de Conthey et de Erde)

**97.5% de la population a accès à une bibliothèque en moins de 15 minutes en transport public.**

Ayant atteint leur niveau d'**extension géographique maximale** à la fin de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle avec la réalisation des derniers équipements importants, les bibliothèques valaisannes constituent l'**équipement culturel de base** dont la présence est assurée à proximité de chacun des habitants. Elles ont fait l'objet au cours de ces dernières années de processus de **renovation et d'extension de leurs espaces afin d'en développer la multifonctionnalité** : travail de groupe, équipements de consultation des documents, lieu de réunion.

## Bibliothèques en réseaux

5 bibliothèques régionales virtuelles, soit 66 catalogues accessibles en tout (catalogue collectif)

- Sierre-Anniviers, 7 catalogues
- Sion-Hérens-Conthey, 18 catalogues
- Martigny-Entremont, 13 catalogues
- Monthey-St-Maurice, 11 catalogues
- Haut-Valais, 15 catalogues

-> Catalogue collectif (5 régions= 64 catalogues + 2 catalogues non rattachés à une région en particulier)

Liste des bibliothèques reconnues dans le réseau des bibliothèques : 80

68 Membres BibliOpass Valais/Wallis (distribue une carte de lecteur reconnue par toutes les bibliothèques valaisannes sans base de données lecteurs commune - excepté pour les membres RERO-Valais et BiblioValais Région Haut-Valais). L'astérisque désigne les bibliothèques ne proposant pas de carte BibliOpass.

*En italique, les bibliothèques qui ne sont pas certifiées Valais excellence (23)*

ARDON Bibliothèque communale et scolaire	SAVIESE Bibliothèque communale et scolaire
AYENT Bibliothèque Ayent	SAXON Bibliothèque communale et scolaire
BAGNES Bibliothèque communale et scolaire	SIERRE Bibliothèque et médiathèque
* <i>BALTSCHIEDER Lesecke</i>	<i>SIERRE ECAV Ecole Cantonale d'Art du Valais Bibliothèque</i>
BASSE-NENDAZ Bibliothèque communale et scolaire	<i>SIERRE Haute Ecole Sociale Gestion et tourisme</i>
BOUVERET Bibliothèque communale	SION Lycée-Collège des Creusets
* <i>BRIG Berufsinformationszentrum (BIZ)</i>	SION CO des Collines Médiathèque scolaire
BRIG Mediathek Wallis	SION CO St-Guérin Bibliothèque scolaire
CHALAIS Bibliothèque communale et scolaire	<i>SION Ecole de Commerce Médiathèque</i>
CHAMOSON Bibliothèque communale et scolaire	<i>SION Haute Ecole Santé-Social Valais Médiathèque</i>
CHAMPERY Bibliothèque communale	<i>SION HES-SO Valais Sciences de l'ingénieur Médiathèque</i>
CHARRAT Bibliothèque communale et scolaire	<i>SION UNIL - Kurt Bösch Bibliothèque</i>
COLLOMBEY-MURAZ Bibliothèque communale et scolaire	SION Médiathèque Valais
CONTHEY (Plan-), Bibliothèque communale et scolaire	* <i>SION Hôpital cantonal</i>
CRANS-MONTANA Bibliothèque de Crans-Montana	* <i>SION Musées cantonaux</i>
CRANS-MONTANA Bibliothèque du Centre scolaire	* <i>SION Tribunal cantonal</i>
ERDE Bibliothèque de la Sainte-Famille	ST. NIKLAUS Bibliothek Linde
<i>EVOLENE Bibliothèque scolaire</i>	STALDEN Gemeinde- und Schulbibliothek
FIESCH Regionalbibliothek	STEG Gemeinde- und Schulbibliothek
* <i>FINHAUT Point lecture</i>	ST-GINGOLPH Bibliothèque communale et scolaire
<i>FULLY Bibliothèque communale et scolaire</i>	<i>ST-MARTIN Bibliothèque communale et scolaire (Val d'Hérens)</i>
GAMPEL OS-Bibliothek	ST-MAURICE Médiathèque Valais
GRIMISUAT Bibliothèque/Médiathèque communale	TROISTORRENTS Bibliothèque communale et scolaire
GRÔNE Bibliothèque communale et scolaire	* <i>TURTMANN Lesecke</i>
* <i>GUTTET-FESCHEL Lesecke</i>	UNTERBÄCH Schul- und Gemeindebibliothek
HEREMENCE Bibliothèque communale et scolaire (Val d'Hérens)	VAL-D'ILLIEZ Bibliothèque communale et scolaire
LEYTRON Bibliothèque communale et scolaire	<i>VERBIER Bibliothèque</i>
MARTIGNY CO Octodure	VERCORIN Bibliothèque communale et scolaire
MARTIGNY Médiathèque Valais	* <i>VEROSSAZ Point lecture</i>
MARTIGNY-CROIX Bibliothèque communale et scolaire	VETROZ-MAGNOT Bibliothèque communale et scolaire
* <i>MASSONGEX Bibliothèque communale et scolaire</i>	VEX Bibliothèque communale (Val d'Hérens)
MONTHEY Médiathèque	VIONNAZ Bibliothèque communale et scolaire
MÖREL-FILET Gemeinde- und Schulbibliothek	VISP Mediathek und OS-Bibliothek
MÜNSTER Bibliothek Regionalbibliothek Obergoms	VISPERTERMINEN Schul- und Gemeindebibliothek
NATERS Gemeindebibliothek und OS-Bibliothek	VISSOIE Bibliothèque d'Anniviers
<i>NAX Bibliothèque communale et scolaire (Val d'Hérens)</i>	* <i>VOLLEGES Point lecture</i>
ORSIERES Bibliothèque municipale et scolaire	VOUVRY Bibliothèque municipale et scolaire
RIDDES Bibliothèque communale et scolaire	* <i>WILER Lesecke</i>
SAAS-GRUND Schul- und Gemeinde Bibliothek	* <i>ZENEGGEN Lesecke</i>
SAILLON Bibliothèque	ZERMATT Schul- und Gemeindebibliotheken
SALVAN Bibliothèque communale et scolaire	

### Répartition par type de bibliothèque

Si en 2005, les bibliothèques scolaires représentaient moins d'un cinquième (17.4%) des bibliothèques, elles ne représentent en 2016 moins d'une dizaine de bibliothèques (11.4%). Les bibliothèques sont des bibliothèques mixtes (publique et scolaire - 68.6%) pour la plus grande majorité, les bibliothèques spécialisées sont rattachées aux Hautes écoles. On dénombre huit points lectures, cinq dans le Haut-Valais, trois dans le Valais romand.

### Données techniques

Entre 2012 et 2016, plusieurs bibliothèques se sont agrandies et/ou ont été rénovées (Charrat, CO Fully/Saxon, CO Octodure, Crans-Montana (BM), Mörel-Filet, Naters, Riddes, Salvan, Saxon, Sion (MV), Steg, Vionnaz, Visp, Zermatt).

La surface occupée par les bibliothèques est de 20'089 m<sup>2</sup>, soit une augmentation de 4'455 m<sup>2</sup> par rapport à 2011 (+28.5%).

**1'797** places de travail (+10%) et 167 postes informatisés (+16.8%) sont mis à disposition des citoyens. Le nombre de jours d'ouverture représente **11'899 jours** (+8.4%) et **971 heures d'ouverture** par semaine (+9.3%).

### Utilisateurs et fréquentation

Près de **1'100'000** personnes (1'123'863) fréquentent régulièrement les bibliothèques valaisannes, soit plus de 3.3 fois la population valaisanne (335'696 au 31.12.2015). Il est réjouissant de voir que l'augmentation est constante dans l'ensemble des bibliothèques.

Parmi les personnes qui fréquentent régulièrement les bibliothèques, **66'993** sont des lecteurs dit **actifs** (ont emprunté au moins 1 document sur l'année), soit près d'un cinquième de la population valaisanne (19.95%). C'est 20% de moins qu'en 2011. S'ils fréquentent plus les bibliothèques, les Valaisans sont moins nombreux à emprunter régulièrement.

### Prêts

Ces mêmes lecteurs ont **emprunté 1'807'903** documents en 2015, soit près de 30'000 documents en plus par rapport à 2010 (+1.6%).

### Offre

L'offre des bibliothèques répondantes est de **1'781'708 documents**, en grande majorité des imprimés : 1'553'302 imprimés (87.2%). Les bibliothèques ont proposé **96'623 nouvelles acquisitions** dont 11'998 documents audiovisuels (12.8%).

Le taux de rotation est cependant plus faible qu'en 2005, puisqu'il n'est plus qu'à 0.89 prêt par document (1.37 en 2005, chute constante : en 2001, 1.67). A relativiser cependant compte tenu du nombre de bibliothèques répondantes.

Les bibliothèques ont proposés **941 animations** culturelles et ont reçu et animé **3'161 visites de groupes** ou de classes.

### Personnel

**407 personnes** travaillent en bibliothèque, soit **137.3 équivalents plein temps**.

## Finances

Le total des dépenses courantes avoisine les **12 millions** de francs (Fr. 11'899'433.-), dont Fr. 8'544'763.- pour le personnel (71.8%) et Fr. 3'350'367 pour les dépenses de fonctionnement, dont Fr. 1'695'707 en documents. Cela représente environ **Fr. 35.44 par habitant**, soit l'achat équivalent à un document par personne.

## Certification qualité Valais Excellence

L'association BiblioValais Excellence compte 57 bibliothèques membres certifiées ISO 9001 et 14001.

## Subvention de fonctionnement

58 communes valaisannes ont bénéficié d'un soutien financier en 2017 pour la gestion de leur bibliothèque : 42 dans le Valais romand et 16 dans le Haut-Valais. Sur un montant de Fr. 3'049'498 éligibles, le remboursement après l'application des taux de subvention se monte à **Fr. 560'323** se répartissant comme suit : 50.9% sert de soutien aux acquisitions de nouveaux documents, 42.2% aux salaires du personnel disposant d'un diplôme professionnel reconnu, 4.7% aux frais de réseaux informatiques (mise à jour de logiciel bibliothèque et frais de réseaux BRV), et un tout petit 2.2% aux animations proposées au public des bibliothèques. A relever l'augmentation du personnel dont la formation est reconnue entre 2011 et 2016 (de 18.6% à 42.2% de subventions au niveau des salaires).

## ANNEXE 3: Bilan plan de directeur 2012

La réalisation du *Plan directeur 2012* a permis de consolider les bibliothèques valaisannes et leurs réseaux tout en les ouvrant vers les nouvelles technologies. Les progrès les plus marqués concernent :

- La consolidation du système qualité BiblioValais Excellence et l'appropriation du système qualité par les membres du réseau;
- La mise en place de mesures telles que les services aux clients (3<sup>e</sup> lieu, Wifi, réseaux sociaux) et la médiation culturelle (actions hors les murs, développement durable...);
- La clarification des structures associatives travaillant pour les bibliothèques telles que Info Doc Valais<sup>2</sup> et l'association BiblioValais.

Voici le résultat des mesures :

Totalement atteint  partiellement atteint  pas atteint 

### ***Gestion du réseau***

#### Collaborations

Collaboration le Groupement valaisan des bibliothèques et BiblioValais Excellence

Veiller au renouvellement et à la pertinence des indicateurs, évaluations régulières du fonctionnement et du niveau de qualité des bibliothèques valaisannes

Mis à jour systématiquement et ponctuellement l'inventaire de toutes les bibliothèques subventionnées

et/ou propriétés de l'Etat et la base de données des bibliothèques valaisannes



#### Communication

Mis en œuvre du plan de communication pour l'ensemble du réseau des bibliothèques. Renouvellement du site web, du nouveau logo et d'autres produits.



#### Personnel et formation

La Médiathèque Valais - en raison des coûts et de la lourdeur des procédures - a renoncé à mettre en place une reconnaissance des acquis visant à obtenir le CFC AID selon l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle d'ici à 2020.

Elaboration et mis en œuvre du programme de formation continue sur la base du référentiel de compétences en coordination avec le Groupement valaisan des bibliothèques et BiblioValais Excellence

Publication des recommandations concernant l'engagement du personnel en bibliothèque quant à son statut et son salaire

Publication des modalités de financement des formations (dispositif du soutien financier)

Formation continue: OK pour les responsables de bibliothèque, pas le cas pour les collaborateurs, dont le taux d'activité souvent très faible ne permet pas de participer à des formations pour des raisons de coûts, de temps et de compréhension de la démarche.



<sup>2</sup> Anciennement « Groupement valaisan des bibliothèques »

## Toutes les bibliothèques

### Missions des bibliothèques

Les directives cantonales dont la typologie et les missions des bibliothèques n'ont pas été revues ni adaptées depuis 2013.

La volonté de voir toutes les bibliothèques fonctionner comme des learning centers s'est heurtée à la difficulté de mettre en place ce concept dans les petites structures en raison des moyens financiers et des espaces à disposition.

### Bibliothèques de lecture publique

Si les bibliothèques proposent davantage de manifestations culturelles régulières ou ponctuelles, elles peinent encore à se promouvoir comme office culturel informant sur les animations sociales et artistiques se déroulant dans leur région. Elles sont cependant plus conscientes de l'importance de l'accueil du public et de l'animation, ainsi que de leur position comme point d'accès aux services spécialisés mis sur pied par la Médiathèque Valais.

### Bibliothèques spécialisées

Force est de constater que la valorisation et la promotion des collections et des services des bibliothèques spécialisées auprès du grand public sont restées confinées auprès de leur public interne, faute de ressources humaines notamment, mais aussi en raison de leurs missions propres.

### Bibliothèques et école

Les mesures concernant les bibliothèques et les écoles sont pour un grand nombre non abouties.

La Médiathèque Valais assure au travers de la documentation pédagogique et de la convention avec Bibliomedia Suisse, la coordination dans l'identification et la mise à disposition des collections imprimées, audiovisuelles, numériques et en ligne à usage didactique en lien avec les programmes d'enseignement officiels.

La commission permanente Ecole/Bibliothèque n'a pas été créée.

Par contre, le réseau des bibliothèques via le plan cantonal de formation a relayé ou proposé quelques cours à l'accueil et au coaching des classes. Le réseau via les ateliers thématiques notamment ont informé et proposé des développements de collection en fonction des programmes d'enseignement unifiés, notamment le PER pour le Valais Romand.

De même, le Service de la culture a mis en place pendant une durée limitée une déléguée à la promotion de la lecture qui a exercé son mandat auprès des écoles (Étincelles de culture). Faute de ressources suffisantes et de résultats probants, cette fonction a été abandonnée.

### Mise à disposition et traitement de l'information

Le groupe de travail chargé de réfléchir sur le rôle des diverses collections dans les bibliothèques du futur et sur les stratégies coordonnées à mettre en œuvre dans ce domaine, groupe qui devait être constitué par la Médiathèque Valais en collaboration avec des associations professionnelles, n'a pas vu le jour faute de disponibilités en terme de temps et de ressources humaines.

La Médiathèque Valais a profité de l'adhésion des bibliothèques du Chablais à RERO Valais pour étudier la faisabilité d'un catalogage unique pour tous les partenaires du réseau. L'étude sur les conséquences d'un catalogage unique devra être poursuivie.

La Médiathèque Valais, en tant que pôle spécialisé du patrimoine valaisan, poursuit la mise à disposition du public des ressources documentaires cantonales patrimoniales ou d'intérêt cantonal au travers de plusieurs accès numériques, sans pour autant proposer pour l'instant une interface électronique personnalisable.

Les bibliothèques, pour une grande majorité, ont compris la nécessité de rationaliser le traitement de leurs collections afin de transférer progressivement un maximum de ressources vers l'accueil et le conseil au public sans pour autant le mettre en pratique. Un travail de conviction reste à faire en terme de mutualisation des forces et du matériel.

## Services communs au client

L'optimisation du service de prêt, notamment du prêt interbibliothèques, tout comme l'harmonisation des pratiques et des tarifs pour toutes les bibliothèques subventionnées et/ou propriété du canton reste une préoccupation, tout comme l'adaptation des horaires aux besoins des clients.

Par contre, nombreuses sont les bibliothèques à avoir compris la nécessité de rendre confortable leurs locaux comme 3<sup>e</sup> lieu de vie. Plusieurs ont été soutenues financièrement par la Médiathèque Valais au niveau des études menées par des professionnels en vue de transformer leurs locaux.

Un cinquième d'entre elles se sont lancées dans les réseaux sociaux, essentiellement Facebook, pour toucher un nouveau public. Force est de constater que le temps nécessaire à cette présence sur les réseaux fait défaut.

La plupart des bibliothèques disposent d'un système wifi ouvert au public.

## Services virtuels

Le groupe de travail chargé d'observer le développement technologique et son application dans les bibliothèques au service des clients, de formuler chaque année des propositions de développements concrets et de les mettre en œuvre, groupe qui devait être constitué par la Médiathèque Valais en collaboration avec des associations professionnelles n'a pas vu le jour faute de disponibilités en terme de temps et de ressources humaines.

Le site web de la Médiathèque Valais a été régulièrement adapté afin de permettre un accès à l'intégralité de ses ressources numériques disponibles depuis toutes les bibliothèques valaisannes.

Il n'a par contre pas été possible d'offrir depuis le site [www.bibliovalais.ch](http://www.bibliovalais.ch) une interface online personnalisable accessible à distance et adaptée aux terminaux mobiles. Cependant, l'accès à un maximum de ressources numériques depuis le domicile est possible via la carte bibliopass.

## Médiation culturelle

La quasi-totalité des bibliothèques subventionnées organisent annuellement au moins trois actions de médiation culturelle, de formation ou d'animation sociale, dont une action hors les murs, seule ou avec les institutions locales ou les partenaires de son institution de rattachement.

La plupart sont impliquées dans un projet d'envergure régional annuellement et dépasse ainsi l'objectif triennal de base, idem pour ce qui concerne des animations ou services destinés à favoriser la réflexion et l'action en faveur du développement durable.

Des formations ont été mises en place afin de favoriser le développement de services aux populations migrantes là où le contexte local le justifie, ainsi que des services destinés à lutter contre l'illettrisme, l'analphabetisme surtout et dans une faible mesure « l'alphabeticisme »<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Alphanetisme : capacité à naviguer dans Internet quel que soit le support et à discerner les différentes options proposées (messagerie, sites, blog, ...), niveau d'aisance d'une personne face à l'outil Internet – l'alphabétisme informatique précède souvent l'alphabeticisme.



## ANNEXE 4: Analyse stratégique

Afin d'élargir la réflexion et permettre l'évaluation détaillée de la situation actuelle et future du réseau des bibliothèques valaisannes ainsi que du contexte dans lequel il évolue, un mandat d'analyse a été confié par le DSSC à un groupe de 25 experts placé sous la conduite d'un consultant externe du Prof. Jean-Charles Rey. Ce groupe était constitué des personnes suivantes :

Baetcke Franziska	Bibliomedia Schweiz
Betschart Lendi Andrea	Ausbildungsdelegation BIS
Beytrison Michel	Service de l'enseignement, Etat du Valais
Bonvin Stéphanie	BiblioValais
Bressoud Guérin Valérie	Médiathèque Valais-St-Maurice
Delarzes Bertrand	Délégué culturel, Commune de Bagnes
Dubois Alain	Archives cantonales, Etat du Valais
Ehrlicher Heike	SAB, BIS, Ehrlicher GmbH
Elsig Damian	Kantonsbibliothekar, Mediathek Wallis
Fassbind Ruth	Bibliomedia Solothurn
Fontannaz Roger	Office de l'Asile, Etat du Valais
Giger Eveline	BiblioWallis
Griève Nicole	Service de la culture, Etat du Valais
Imstepf Benita	Mediathek Wallis-Brig
Lonfat Jean-Philippe	Service de l'enseignement, Etat du Valais
Luong Yan	Community manager EPFL
Maret Véronique	Info Doc Valais
Monnat Aude	Programme cantonal d'intégration, Etat du Valais
Mumenthaler Rudolf	HTW Chur, Design. Direktor ZHB Luzern
Nepfer Matthias	Nationalbibliothek
Pralong Jean-Pierre	Culture Valais
Romer Hermann	Winterthurer Bibliotheken
Salvi Mireille	HES SO - Santé
Santini-Petoud Virginie	Bibliothèques de Bagnes et de Martigny-Croix
Solioz Olivier	SPVAL

L'objectif de cet exercice était de mettre en phase les caractéristiques spécifiques du secteur des bibliothèques tel qu'il se présente aujourd'hui en terre valaisanne avec les enjeux et défis que ces structures devront relever dans les cinq années à venir.

Les analyses ci-dessous présentent la synthèse des principales conclusions du groupe d'expert sous deux angles : le contexte général (situation sur le plan national et international) et le contexte interne (situation au niveau cantonal).

### Analyse de l'environnement

#### Opportunités

**L'infobésité générale et la multiplication des «fake news» qui obligent à une toujours plus grande maîtrise des compétences informationnelles et font naître une importante demande d'accompagnement dans le domaine.**

L'accès facilité aux divers médias électroniques a entraîné la multiplication des sources d'informations mais, dans le même temps, une forte baisse de la qualité de celles-ci. Le phénomène est encore aggravé par les pratiques de certains groupes qui introduisent délibérément dans le système des informations fausses, les fameuses « fake news »

Face à cette « infobésité », les gens sont souvent désorientés par ce foisonnement d'avis divers et deviennent demandeurs d'orientations en matière de sources d'information ainsi que de personnes ou institutions pouvant attester de la fiabilité de celles-ci.

*Les bibliothèques de par leur neutralité et leurs compétences reconnues dans le domaine de la recherche et de la validation des informations peuvent jouer un rôle unique dans l'orientation du public.*

**La conjonction favorable entre l'apparition de nouvelles technologies qui favorisent un rôle beaucoup plus actif des utilisateurs et de nouvelles générations qui ont développé un rapport très proactif vis-à-vis du savoir et de l'information.**

Toute une nouvelle génération d'utilisateur a développé un rapport à l'information et aux produits culturels qui s'éloigne beaucoup de la seule consommation passive où se cantonnaient souvent leurs prédécesseurs. Ils revendiquent une position de contributeurs et d'évaluateurs des contenus, des rôles que les progrès technologiques (flexibilité d'utilisation, robustesse des moteurs de recherche, pertinence des informations fournies...) rendent aujourd'hui accessibles à toujours plus de personnes.

*Ce « nouveau » goût pour l'information et les produits culturels, ces nouvelles capacités à créer de nouveaux contenus et à les diffuser font de ces personnes un nouveau public potentiel très intéressant pour les bibliothèques, un public avec qui elles pourraient développer de véritables partenariats au service de la communauté.*

**Un besoin croissant de citoyenneté, de lieux de vies et de socialisation, ainsi que d'activités non consommatoires, de partage et qui font sens.**

De plus en plus de personnes sont à la recherche de lieux conviviaux où se rencontrer, lieux qui remplaceraient l'ancienne place du village. Il y a une demande croissante pour une densification de la vie sociale et des lieux de rencontres sûrs mais ouverts à tous et qui permettent la mise en place d'activités centrées sur l'échange et/ou l'engagement citoyen de proximité.

*De par leur position au centre des villes et villages, de leur statut de service public et leur histoire au service du bien commun et du développement collectif, les bibliothèques seraient des lieux privilégiés pour accueillir et/ou développer de telles activités.*

**La nécessité d'être dans une attitude d'apprentissage tout au long de la vie, de rester toujours au contact des savoirs qui eux, évoluent plus vite que jamais.**

L'arrivée de l'économie 4.0 avec ses exigences de flexibilité, d'hyper-connexion et de fortes compétences informationnelles entraîne une accélération inexorable des mutations au sein de tous les champs professionnels. La prise de conscience de la nécessité d'une formation continue tout au long du parcours de vie et de l'importance de l'autoformation est aujourd'hui en forte croissance.

*Peu de structures sont aussi bien placées que les bibliothèques pour devenir des lieux centraux pour l'autoformation des personnes, pour offrir des accès aux diverses supports de formations existant et formant à l'utilisation des nouveaux outils pédagogiques (MOOC, applications interactives...).*

**L'open access, et des fonds d'archives toujours plus numérisés et accessibles.**

L'offre documents et archives numérisées est en croissance exponentielle. De plus en plus de documents, autrefois consultables seulement in situ et souvent accessibles aux seuls spécialistes sont aujourd'hui mis à disposition du plus grand nombre sous forme virtuelle.

*Les bibliothèques, pour autant qu'elles soient organisées en réseaux connectés, voient la diversité et la qualité de leur offre s'accroître de manière spectaculaire.*

**Le dynamisme culturel et scientifique actuel du canton du Valais.**

L'arrivée de l'EPFL, le renforcement des HES et des autres instituts de recherche, le renforcement de plusieurs outils de promotion culturelle, la densification des échanges et des initiatives communes aux

artistes et institutions artistiques du canton génèrent une nouvelle émulation culturelle dynamisante reconnue aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du canton.

*Les bibliothèques ont un important rôle à jouer autant en tant que structure support des activités de recherche et que comme lieu de mise en contact entre le public et les œuvres artistiques et prestataires d'information et d'orientation sur l'offre scientifique et culturelle.*

### Menaces

**L'image des bibliothèques est toujours très associée au livre alors que ce support n'est ni le média le plus utilisé, ni le plus valorisé par le grand public pour accéder aux sources d'information ou de divertissement, ceci, particulièrement au niveau du jeune public.**

Pour de très nombreuses personnes, le mot bibliothèque est encore synonyme de « *lieu où l'on stocke et prête des livres* ». Or, c'est aujourd'hui les nouveaux supports informatiques qui s'imposent toujours plus comme canaux d'accès à l'information ou aux divertissements, ce phénomène étant particulièrement important parmi le jeune public. Très peu de personnes ne voient encore quel rôle pourrait jouer les anciens « temples du livre » dans ce nouveau monde de l'information digitale et accessibles à distance.

*Si elle ne change pas d'image, les bibliothèques risque fort de voir rapidement baisser leur taux de fréquentation, en particulier parmi les jeunes générations, et, partant le soutien politique dont elle dispose encore.*

**La centralisation de l'offre sur quelques très grands offreurs privés propriétaires de technologiques toujours plus efficaces et devenus depuis peu créateurs de contenus mais dont les prestations sont orientées par des logiques de rentabilité économique.**

La tendance forte à une marchandisation de toutes les formes de la propriété intellectuelle renchérit, voire empêche parfois l'accès à certaines sources d'informations. Cette tendance s'observe en particulier dans la concentration de l'offre et les changements rapides sur le marché du livre et des autres supports d'information, ainsi qu'à travers la concurrence active d'autres prestataires qui développent de nouveaux services en termes de produits d'appels sous forme de mise à disposition de supports gratuits, de conseils ou d'orientation à la clientèle, des prestations toujours plus efficaces mais orientées par des logiques le plus souvent uniquement économiques.

*L'accès « universel » aux documents ainsi que la mise à disposition neutre et gratuite de documents qui ont longtemps constitué le « cœur du métier » des bibliothèques, peut être rendu très difficile voire impossible.*

**La forte pression à la diminution des budgets publics et à une concentration de ceux-ci sur les seules activités dont la rentabilité économique est immédiatement mesurable.**

La conjoncture économique plus tendue alliée aux divers mécanismes de frein à l'endettement qui se sont mis en place aux divers niveaux de l'édifice politique, font que la tendance est aujourd'hui à une réduction forte des dépenses publiques et à une diminution drastique de toutes les prestations de service public dont la rentabilité économique à court terme n'est pas immédiatement démontrable. Seules les activités pouvant donner lieu à des contrats de prestations très factuels et basés sur des indicateurs de performance objectifs et incontestables semblent pouvoir survivre à cette importante redéfinition du rôle des collectivités publiques.

*L'activité des bibliothèques est par nature un investissement à long terme et dont les impacts bien que réels sont diffus et difficilement objectivables. Ces caractéristiques rendent le secteur vulnérable face au phénomène actuel de fort recentrage des activités publiques.*

## **La non harmonisation des divers systèmes informatiques de gestion des bibliothèques (RERO, SLSP...)**

Du fait du retrait de certains partenaires importants, RERO a perdu la situation de quasi-monopole dont il jouissait en Suisse Romande. Ceci, lié au développement de nouveaux logiciels de gestion bibliothéconomique, rend très complexe l'identification d'un système informatique dont les fonctionnalités puissent correspondre aux besoins différenciés des divers types de bibliothèques intégrant le réseau valaisan.

*L'incapacité à identifier un système informatique de gestion bibliothéconomique qui puissent être acceptés par tous les partenaires du réseau pourrait fortement fragiliser les possibilités de développement de celui-ci, voire même le paralyser totalement. Le danger qu'un système soit imposé aux bibliothèques locales sans adhésion de leur part...*

## **Un public aux réalités très diversifiées qui porte des demandes toujours plus spécifiques et qui a pris, ailleurs, l'habitude d'être toujours immédiatement servi.**

Les algorithmes basés sur la préférence, comme ceux utilisés par de nombreux réseaux sociaux, ont entraîné le développement de plus en plus de communautés hyperspécialisées fondées sur le partage d'intérêts communs mais fortement cloisonnées les unes par rapport aux autres. La forte montée en qualité des divers moteurs de recherche en ligne qui a accompagné cette évolution a habitué les utilisateurs à la possibilité de faire des demandes de plus en plus spécifiques et d'y recevoir des réponses quasi instantanées.

*Il est aujourd'hui très difficile pour le personnel des bibliothèques de répondre à des demandes toujours plus diversifiées, spécifiques et portées par des utilisateurs qui considèrent toujours plus que l'immédiateté de la réponse devrait être la norme.*

## **Multiplication des sites/blogs/mooc portés par des communautés de spécialistes engagés et aux connaissances toujours actualisées**

L'augmentation massive des documents accessibles gratuitement en ligne et consultables directement à domicile fragilise le besoin d'une bibliothèque de proximité. Pour quasiment chaque thème existe aujourd'hui sur internet un ou plusieurs sites/blog/mooc spécialisé où interagissent les spécialistes du secteur et qui offre en continu les dernières informations disponibles dans le domaine concerné. Pourquoi se rendre dans une bibliothèque si je peux accéder directement depuis chez moi à des informations potentiellement plus actuelles et de meilleure qualité.

*N'offrir qu'un accès aux documents est devenu insuffisant pour les bibliothèques. Sans le développement d'une offre complémentaire centrée sur un service de proximité et une focalisation sur les besoins spécifiques de leurs différents clients, les bibliothèques courent un réel danger de se désertifier peu à peu.*

## **Analyse interne**

### Forces

Plusieurs forces sont à relever:

- Le libre accès des lieux à toutes personnes intéressées, la gratuité ou modicité des coûts des prestations offertes et la neutralité de celles-ci.
- Un réseau des bibliothèques et centre de documentation dense et bien implanté sur le territoire qui a déjà fait ses preuves, reste très dynamique et jouit encore d'une importante reconnaissance de la part du public et des pouvoirs publics. Une reconnaissance qui est démontrée par une utilisation des services sensiblement

supérieure à la moyenne nationale.

- Le réseau valaisan des bibliothèques présente un niveau d'intégration et de collaboration élevé et fonctionne à la satisfaction des principaux partenaires.
- Le système valaisan des bibliothèques qui lie impérativement l'accès aux subventions à la certification qualité et favorise fortement le fonctionnement en réseau.
- Des collaborateurs généralement motivés, flexibles et désireux de s'adapter aux nouveaux défis du domaine et dont plusieurs ont d'ores et déjà développé d'importantes compétences spécifiques dans l'utilisation bibliothéconomique des nouvelles technologies.
- La qualité des prestations offertes ainsi que la richesse et la diversité des collections accessibles au travers du réseau,
- L'expérience très réussie de plusieurs bibliothèques qui se sont transformées en réels centres multiculturels et deviennent de véritables lieux de vie.
- Le dynamisme académique et culturel du Valais qui se maintient malgré une conjoncture économique plus tendue et dont le rôle potentiellement moteur pour le développement du canton est de plus en plus reconnu.

### Faiblesses

Plusieurs faiblesses sont encore présentes:

- Une partie des collaborateurs et des responsables locaux ne semblent pas percevoir l'urgence des enjeux actuels et résistent au changement (sacralisation du livre, horaire non adaptés aux personnes professionnellement actives, peu d'ouverture aux nouveaux publics, lieux inadaptés aux nouvelles fonctions...). Une grande partie de ces personnes n'a pas encore pris conscience que le métier de bibliothécaire va devoir radicalement évoluer et que les compétences en terme d'accueil/conseil à la clientèle ainsi que celles de soutien actif à la recherche documentaire seront absolument cruciales pour la survie des bibliothèques.
- Un esprit de clocher toujours présent et qui engendre de fortes peurs de perte d'autonomie au moment de développer des prestations communes ou d'adopter des systèmes de gestion coordonnés. Ce phénomène est encore aggravé par l'individualisme de certaines bibliothèques qui sont très faiblement intégrées dans les réseaux culturels et sociaux de leur commune ou région.
- La professionnalisation encore trop partielle de certaines bibliothèques, en particulier des structures communales, qui emploient encore de trop nombreux collaborateurs non formés, à temps très partiel et dans des rôles multi tâches ; un état de fait qui empêche le développement de réelles compétences professionnelles en bibliothéconomie et/ou d'expertises en recherche documentaire.
- Un manque important de ressources spécifiques pour le financement de projets innovants ou « hors cadres » et pour faire (re)connaître, par la population et les pouvoirs publics, les savoir-faire spécifiques des bibliothèques et le rôle qu'elles pourraient jouer dans le « nouveau monde digitalisé ».
- Des relations quasi inexistantes avec les écoles qui ont, dans un passé récent, été marquées par une certaine méfiance réciproque et qui dépendent encore complètement des bonnes volontés individuelles. Une situation qui débouche sur de grosses disparités intra cantonales.
- Une communication institutionnelle insuffisante envers les divers membres du réseau avec comme conséquence une mauvaise compréhension des rôles de chacun notamment d'un certain nombre de bibliothèques de petite et moyenne tailles qui ont l'impression que les pilotes du réseau sont déconnectés de leurs réalités quotidiennes.

## Formulation des objectifs stratégiques :

<p align="center"><b>Plan directeur 2019-2023 des bibliothèques valaisannes :</b></p> <p align="center"><b>Résultats de l'analyse stratégique</b></p>	<p align="center"><b>Opportunités</b></p> <p>Conjonction favorable entre l'apparition de nouvelles technologies et de nouvelles générations proactives vis-à-vis du savoir et à l'information.</p> <p>Besoins croissants de citoyenneté, de lieux de vies et de socialisation, ainsi que d'activités non consommatoires, de partage et qui font sens.</p> <p>Infobésité et «fake news» qui font naître une importante demande d'accompagnement dans le domaine.</p> <p>Nécessité d'être dans une attitude d'apprentissage tout au long de la vie, de rester toujours au contact des savoirs qui eux, évoluent plus vite que jamais.</p> <p>L'open acces, et des fonds d'archives toujours plus numérisés et accessibles.</p>	<p align="center"><b>Menaces</b></p> <p>Centralisation de l'offre sur quelques très grands offreurs privés toujours plus efficaces en termes de pertinence mais dont les prestations sont orientées.</p> <p>L'image des bibliothèques est toujours très associée au livre alors que ce support est moins utilisé et plus valorisé par le public surtout les jeunes.</p> <p>Forte pression à la diminution des budgets publics et à une concentration de ceux-ci sur les activités dont la rentabilité est immédiatement mesurable.</p> <p>La non harmonisation des divers systèmes informatiques de gestion des biblio.</p> <p>Un public aux réalités très diversifiées et aux demandes toujours plus spécifiques et qui a pris l'habitude d'être toujours immédiatement servi.</p> <p>Multiplication des sites/blogs/mooc portés par des communautés de spécialistes hyper pointus</p>
<p align="center"><b>Forces</b></p> <p>Le libre accès des lieux à toutes personnes intéressées, la gratuité ou modicité des coûts des prestations offertes et la neutralité de celles-ci.</p> <p>Système valaisan des bibliothèques qui lie impérativement l'accès aux subventions à la certification qualité et favorise fortement le fonctionnement en réseau.</p> <p>Un réseau des bibliothèques et centre de doc. bien implanté sur le territoire qui a déjà fait ses preuves et reste très dynamique.</p> <p>Le dynamisme culturel et scientifique actuel du Valais</p> <p>La qualité des prestations offertes : richesse et diversité des collections accessibles au travers du réseau, des collaborateurs généralement motivés et flexibles.</p> <p>Plusieurs bibliothèques qui se sont déjà transformées avec succès en réel centre multiculturel et de vie sociale.</p>	<p align="center">Obj. dév. 1 : Amener les bibliothèques à se diversifier en créant de nouvelles prestations focalisées sur leurs publics.</p> <p align="center">Obj. dév. 2 : Redynamiser le réseau pour en faire un stimulateur du changement et un centre de ressources au service de l'évolution des bibliothèques.</p> <p align="center">Obj. dév. 3 : Mettre en œuvre concrètement le nouveau système de pilotage du secteur.</p>	
<p align="center"><b>Faiblesses</b></p> <p>Une partie des collaborateurs et des responsables locaux qui ne semblent pas percevoir l'urgence des enjeux actuels et résistent au changement.</p> <p>Un esprit de clocher et une peur de perte d'autonomie encore très présents.</p> <p>Professionnalisation encore trop partielle de certaines bibliothèques communales De trop nombreux collaborateurs à temps très partiel et multifonctions.</p> <p>Manque de ressources spécifiques pour les projets innovants ou «hors cadres» ou pour faire (re)connaître les savoir-faire spécifiques des bibliothèques.</p> <p>Relations inexistantes voire tendues avec les écoles.</p> <p>Une communication institutionnelle insuffisante envers les divers membres du réseau avec comme conséquence une mauvaise compréhension des rôles</p>		<p align="center">Obj. cons. 1 : Intensifier la professionnalisation des collaborateurs dans les domaines liés aux nouvelles fonctions des bibliothèques.</p> <p align="center">Obj. cons. 2 : Pérenniser les acquis du troisième plan directeur</p>

# ANNEXE 5: Abréviations et glossaire

CLP	Communauté des bibliothèques suisses de lecture publique
DSSC	Département de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
HEP	Haute école pédagogique
HES-SO Valais	Haute école valaisanne
IDVS	InfoDoc Valais
MOOC	Massive Open Online Course
MV	Médiathèque Valais (Bibliothèque cantonale)
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
SLSP	Swiss Library Service Platform

**Bibliothèque de lecture publique** : Service public permettant à chacun d'accéder aux livres et autres documents à des fins d'information, de formation, de culture et de loisirs (*deutsch* : *öffentliche Bibliothek*)

**Bibliothèque locale** : Bibliothèque de lecture publique qui répond aux besoins de base de la population en matière de documentation (synonyme *bibliothèque communale*)

**Bibliothèque mixte** : Bibliothèque remplissant simultanément les fonctions d'une bibliothèque de lecture publique et d'une bibliothèque scolaire (synonyme : bibliothèque publique et scolaire ; *deutsch* : *Kombinierte Schul- und Gemeindebibliothek*)

**Bibliothèque scolaire** : Bibliothèque au service des élèves et des enseignants dont les collections et les services sont conçus pour répondre aux besoins de l'établissement scolaire (*deutsch* : *Schulbibliothek*)

**Bibliothèque spécialisée** : Bibliothèque consacrée à une discipline ou à un domaine particulier de la connaissance (synonyme *Centre de documentation* ; par simplification, dans le présent rapport le terme « bibliothèque spécialisée » englobe également celui de centre de documentation, *deutsch* : *Spezialbibliothek*)

**Centre de documentation** : Service qui rassemble et met à disposition des documents et des sources d'information consacrés à une discipline ou à un domaine particulier de la connaissance (synonyme *bibliothèque spécialisée* ; par simplification, dans le présent rapport le terme « bibliothèque spécialisée » englobe également celui de centre de documentation (*deutsch* : *Dokumentationszentrum, Information und Dokumentationsstelle*))

**Learning center** : Les learning centers mettent en avant la vocation pédagogique de la bibliothèque ; ils se positionnent comme des acteurs de l'accompagnement pédagogique, au service de la réussite des étudiants. Différents dispositifs de formation sont proposés : ateliers documentaires et informatiques, tutorats, services d'orientation et d'insertion professionnelle.

**Point lecture** : service minimal de bibliothèque, centré sur le prêt de documents, qui correspond au « niveau préliminaire » des directives cantonales relatives aux bibliothèques communales et scolaires

**Terminaux mobiles** : appareils de communication intelligents qui permettent la réception de contenu multimédia ainsi que la transmission numérique de données. Ce terme inclut principalement les smartphones, les tablettes numériques tactiles, les netbooks, les consoles de jeux sans fil, etc.